

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 6, 1980.

*Avec l'aimable autorisation de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).  
Courtesy of Institut Français d'Archéologie Orientale (Ifao).*

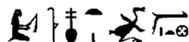


# DOCUMENTS DE L'ALLÉE DES PROCESSIONS <sup>(1)</sup>

Jean-Claude GOYON  
Claude TRAUNECKER

## 1. STATUE FRAGMENTAIRE DU VIZIR NEFERRENPET (VII N c 50).

Assez grossièrement traitée, la statue est acéphale. Le Vizir Neferrenpet, vêtu d'un pagne long sans plis est agenouillé et présente devant lui, soutenu par ses mains ouvertes, un autel-naos au sommet couronné de la corniche à gorge égyptienne. Fermé, l'objet est marqué aux cartouches du protocole de Ramsès II, posés sur le signe de l'or; sur le devant, ils forment l'unique décoration, surmontant une ligne d'hiéroglyphes au nom du dédicant :



Le replat du couvercle bombé supporte une tête de bélier d'Amon, portant entre les cornes un disque solaire à uraeus <sup>(2)</sup> (Pl. XXXIV et XXXV).

Taillée dans un granit noir porphyroïde, la statue n'a actuellement que 73,5 cm. de haut (à la partie supérieure du pilier dorsal); sa profondeur — de l'arête externe du pilier au niveau de l'extrémité des doigts — est de 44 cm. La largeur frontale de la base n'est que de 33 cm.

Le personnage est modelé d'une manière assez rudimentaire, sans détails marquants ni fioritures. Tout au plus voit-on apparaître sur les faces latérales (Pl. XXXIV) le bord inférieur du pagne long dégagé de la partie inférieure de la jambe. C'est, actuellement, le seul détail du costume perceptible, ce qui laisse à penser que l'ensemble devait être peint à date ancienne.

L'attitude générale est celle que l'on relève couramment dans la glyptique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties <sup>(3)</sup>. La tête, on l'a vu, a disparu avec un large éclat ayant emporté l'épaule

<sup>(1)</sup> Pour la circonstance de découverte des n<sup>os</sup> 1 à 4, voir *supra*, p. 38, § 16.

<sup>(2)</sup> Comparer L. Habachi, « Features of the Deification of Ramesses II » (*ADIK* 5, 1969), p. 38-39 et figure 26 = Caire J.E. 42143 Karnak, cour de la Cachette.

<sup>(3)</sup> Pour le type statuaire PNE XV, Vandier, *Manuel* III, p. 468-469 et p. 459, 487 = statue Caire 42172, III *La Statuaire-Album*, pl. CLII (3).

et le bras gauches jusqu'au coude <sup>(1)</sup>. Les mains tenant le naos ont les doigts épais, courts et larges. Le corps, suggéré plus que modelé dans l'agenouillement, est cependant bien proportionné. Seuls les pieds sont assez mal venus (Pl. XXXIV). Raidis, ils manquent totalement de souplesse et les doigts de pied supportant le poids du corps sont seulement esquissés avec rudesse, sans finition.

La date est fournie sans équivoque par la présence sur l'épaule droite, à la naissance du bras, du cartouche « prénom » de Ramsès II ainsi que par le panneau aux noms royaux du devant du naos (Pl. XXXV).



Le nom du titulaire est également bien conservé, tant dans la légende frontale (1) que sur l'inscription du pilier dorsal (2); en (1), il est désigné comme :



« Maire de la Cité et Vizir, Nefrenpet »

titulature complétée en (2) sous la forme suivante :

« Noble et Prince, Père divin et son Aimé, Supérieur des mystères dans le ciel, la terre et la Douat, le grand juge, maire de la Cité et Vizir, Nefrenpet, justifié » <sup>(2)</sup>.



Pilier dorsal

(1) Au centre de l'éclat (Pl. XXXIV a) apparaît une cavité ronde, peu profonde qui a pu correspondre à une tentative de restauration antique.

(2) Avant le groupe *rp³-h³ty-* au début de la colonne verticale de texte du pilier dorsal la trace d'un [ ] n est visible. La place paraît insuffisante pour avoir contenu la formule *diw m hs-w-t nt hr nswt n N*, habituelle sur les monuments plus importants en volume (par ex. Varille, *Amenhotep, IFAO Bd'E 44*, 1968, p. 8-9 n. A). Le début de la dédicace a pu être simplement *n k³ n*. La mention *m³-hrw* en fin de colonne montre que la statue de Karnak a été érigée après sa mort donc postérieurement à l'an 60 de

Ce nom *Nfr-rnpt* est fréquent au Nouvel Empire, en particulier sous les Ramessides <sup>(1)</sup>, mais dans l'état actuel de la documentation deux personnages seulement qui furent porteurs de cet anthroponyme ont exercé la charge de *Maire* de Thèbes et la fonction de *Vizir* sous les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> dynasties. Ils ont d'ailleurs souvent été confondus <sup>(2)</sup>, le vizir Neferrenpet II de la XX<sup>e</sup> dynastie ayant parfois « usurpé » certains monuments ayant appartenu à son prédécesseur <sup>(3)</sup>. Ce dernier, cependant, comme le montre la nouvelle statue de Karnak, clairement marquée aux cartouches de Ramsès II tant sur l'épaule que sur le devant du naos, doit être nettement distingué de son homonyme qui n'exerça son ministère et ses charges que sous les règnes de Ramsès IV, V et VI assez longtemps après l'installation au temple d'Amon du monument de celui que nous appellerons avec Weil <sup>(4)</sup> Neferrenpet « l'Ancien » ou encore Neferrenpet I avec Ch. Maystre <sup>(5)</sup>.

La liste des documents attribuables à Neferrenpet I dressée par W. Helck <sup>(6)</sup> demeure dans son ensemble totalement valable, en y introduisant cependant certaines nuances à la lumière des travaux de L.A. Christophe :

H.a) Statue Caire 1034 (Borchardt, *Statuen* IV, CGC, p. 33), témoin memphite du sacerdoce de Neferrenpet I <sup>(7)</sup>.

H.b) Statue Caire 713 (Borchardt, *Statuen* III, CGC, p. 50-51 et pl. 132) paraît avoir été usurpée par son homonyme de la XX<sup>e</sup> dynastie pour orner sa chapelle de Saqqara <sup>(8)</sup>.

Ramsès II, date à laquelle il était encore en fonction; cf. W. Helck, *Zur Verwaltung* (1958), p. 324 et 453; Kees, *Priestertum* (1953), p. 105-106. Plus récemment, Černý, *Community of workmen (IFAO Bd'E 50, 1973)*, p. 288-289 et *Lexikon der Ägyptologie* I/3 (1973), col. 437, n. 41.

<sup>(1)</sup> Ranke, *PN I*, 197 (18); voir aussi Bruyère, *ASAE* 25 (1925), 175 (= *MIFAO* 86 (1952), p. 12); *FIFAO* III/3 (1926), p. 82 sq. et fig. 54.

<sup>(2)</sup> Par ex. Kees, *Priestertum*, p. 105 et n. 4.

<sup>(3)</sup> Voir *infra* liste des documents et L.A. Christophe, *Un vizir de la XX<sup>e</sup> dyn.* IV. dans *BIE* 37 (1956), 28-30.

<sup>(4)</sup> Weil, *Die Veziere Aegyptens zur Zeit des N.R.* (1908), p. 94-95 = L.A. Christophe, *op. cit.*, 30 et n. 2; Kees, *Priestertum*, p. 96.

<sup>(5)</sup> Liste du *Lexikon der Ägyptologie* (dépliant 1970), col. 110; Anthes, *ZÄS* 67 (1931), 8 n° 11.

<sup>(6)</sup> *Zur Verwaltung*, p. 451-453.

<sup>(7)</sup> L.A. Christophe, *BIE* 37 (1956), 29-30 doc. 3 *ter*; pour les fonctions sacerdotales memphites de Neferrenpet I, voir Badawi, *Memphis* (1948), p. 117 et 124.

<sup>(8)</sup> L.A. Christophe, *BIE* 37, 29, doc. 3 *bis*.

- H.c) Statue Leyde D 44 (Boeser, *Beschreibung ... Leyden, Denkmäler des N.R.* II, 1913, p. 7-8 = 18); elle porte à l'épaule gauche et sur le naos les cartouches de Ramsès IV qui paraissent témoigner de son usurpation par Neferrenpet II <sup>(1)</sup>.
- H.d) Pyramidion Liverpool Mayer III (Edwards, *Rec. Tr.* 10, 1888, 130-131; Brugsch, *Thesaurus*, p. 1456) est le seul document mentionnant la filiation du vizir de Ramsès II <sup>(2)</sup>.
- H.e) Stèle-naos Berlin 2290 (Lepsius, *Denkmäler Text* V, 394, n° 447; Roeder, *Ägyptische Inschriften* II, 1924, 316-317) qui donne la séquence *it-nṯr mry nṯr ḥry-sšṯ3 m pt t3 dw3t* relevée sur la statue de Karnak <sup>(3)</sup>.
- H.f) Bassin à libation EN 605 (BM 108) où figure l'adoration aux cartouches de Ramsès II <sup>(4)</sup>.
- H.g) Ouchehti Florence 1812 <sup>(5)</sup>.
- H.h) Encadrement de porte en bois Turin 1464 timbré aux cartouches de Ramsès II et dont Bruyère a montré qu'il provenait de la tombe n° 216 à Deir-el-Medineh (Neferhotep) <sup>(6)</sup>.

Tous les autres documents de la liste de W. Helck (*j* à *o*) sont également concordants pour situer le Vizir Neferrenpet *l'Ancien* pendant la période finale du long règne de Ramsès II.

## 2. STATUE DE LION ASSIS (VII N c 50).

En grès jaunâtre, avec traces de peinture, cette représentation de lion assis sur son arrière-train est dans un état de conservation médiocre. La tête est fortement mutilée, les oreilles manquent ainsi que toute la partie haute de gauche du mufle, du crâne et de l'épaule. La partie antérieure du socle et des pattes de devant est également

<sup>(1)</sup> *Ibid.*, 28-29, doc. 3 et remarques de la p. 30.

<sup>(2)</sup> W. Helck, *Zur Verwaltung*, p. 324; Kees, *Priestertum*, p. 106 avec les corrections au nom de la mère.

<sup>(3)</sup> Pour ce titre, voir Lefebvre, *ASAE* 24 (1924), 134.

<sup>(4)</sup> Inédit; Guide to the Egyptian Galleries, *Sculpture* (1909), 167; mentions : Anthes, *Miscellanea Gregoriana* (1941), 6; J. Jacquet, *MDIK* 16 (1958), 162, n. 1 avec bibl.; H. Wall-Gordon, *ibid.*, 173, n. 2.

<sup>(5)</sup> Pellegrini, « Statuette Funerarie del Museo Archeol. di Firenze » (*Bessarione* IV, t. VII, fasc. 43-46, 1900), p. 9 (33) du t. à p.

<sup>(6)</sup> Inédit; B. Bruyère, *Rapport 1924-25 (FIFAO III/3, 1926)*, p. 104-105 = *FIFAO XVI* (1939), p. 41-42; Černý, *Community of Workmen*, p. 288 et n. 6.

manquante (Pl. XXXVI et XXXVII). Du fait de ces destructions, la statue n'a plus qu'une hauteur de 46,5 cm., la longueur à la base étant de 35 cm., pour une largeur du socle de 17 cm. sur une hauteur moyenne de 8 cm. De faibles dimensions, cette petite statue n'a jamais dû excéder 52 à 55 cm. en hauteur <sup>(1)</sup>.

La crinière est abondante et nettement marquée (Pl. XXXVI). La gueule est close, soulignée d'une fente incisée en profondeur couvrant la largeur du mufle, parallèle au bas de la mâchoire inférieure. La physionomie devait être calme et relativement expressive, à en juger par le profil droit partiellement conservé (Pl. XXXVII, 3) où l'on distingue encore l'emplacement et la forme de la cavité orbitale et de l'œil. L'orbite était allongée et assez creuse, prolongée jusqu'à une arcade saillante marquant le début de la fuite du crâne. Celui-ci était vraisemblablement arrondi, sans ornement sommital.

Le dos légèrement ensellé (Pl. XXXVII) porte de profondes marques d'usure par frottement (Pl. XXXVI). L'arrière-train est nettement formé, la puissante musculature des postérieurs notée sans exagération. La queue s'arrondit au-dessus de la hanche droite (Pl. XXXVI) et se termine en s'élargissant et en prenant de l'épaisseur, mais sans indication d'un toupet de poils. Les doigts des pattes de derrière sont nettement dessinés, la forme des griffes étant suggérée plus que dessinée. Il s'agit donc d'une figuration d'un lion au repos mais aux aguets, bien dans l'attitude des fauves gardiens de portes connus de l'Ancienne Egypte <sup>(2)</sup>.

Le socle ne porte aucune inscription susceptible de fournir une indication sur sa date ou sa destination. Le niveau et l'emplacement de découverte (Z 75, donc tout près de la surface) ne sont non plus d'aucun secours. Un argument tirant parti de la forme de la crinière *en tablier* ainsi que de la continuité de la collerette suggère une datation antérieure à la XIX<sup>e</sup> dynastie, l'interruption de la collerette ne semblant intervenir qu'à partir de la période ramesside <sup>(3)</sup>, mais surtout dans le cas des statues léontocéphales attribuables à Sekhmet et aux déesses lionnes assimilées.

(1) A comparer les dimensions de la statue Deir-el-Medineh 116, Bruyère, *FIFAO* XX/2 (1952), p. 42 et 60 = pl. XXXI et page de titre, milieu. Polychrome (corps jaune, yeux et crinière noirs), elle était également en grès et mesurait 31 cm. de haut, pour un socle long de 28 cm. et large de 12.

(2) Cf. Bruyère, *FIFAO* XX/3 (1952), Note 7, p. 55 après Capart, *Chr. d'Eg.* 24 (1937), 136; *ASAE* 38 (1938), 639. H. Goedicke, *Rd'E* 11 (1957), 57 sq.

(3) Sainte-Fare Garnot, *BIFAO* 37 (1937-38), p. 85-86 et pl. I-V.

Par ses caractères généraux, la petite statue de Karnak correspond assez bien au lion de Sêti I, trouvé à El-Kab <sup>(1)</sup> en 1938, mais dont les dimensions sont nettement supérieures, la facture étant, en outre, beaucoup plus soignée et habile <sup>(2)</sup>. Il est cependant à se demander si le lion de Karnak, dont l'attitude s'apparente de près à celle d'une statue du Nouvel Empire recueillie pendant les fouilles de Deir-el-Medineh <sup>(3)</sup>, ne tenait pas entre ses pattes antérieures une tête de prisonnier (asiatique?), comme c'est le cas pour la représentation de Thèbes-Ouest <sup>(4)</sup>. Les dimensions de la partie manquante du socle ainsi que l'écartement des pattes antérieures pourraient convenir.

L'emplacement original occupé par la statue demeure une énigme. Était-elle seule ou associée à sa réplique? L'isolement paraît peu vraisemblable, le type étant celui de la statue gardienne de porte toujours munie d'un pendant <sup>(5)</sup>, chacune étant placée de part et d'autre d'un accès <sup>(6)</sup>. On peut difficilement suggérer que la statue de Karnak a pu être placée devant un socle d'obélisque, semblable habitude n'étant connue que pour l'époque ptolémaïque <sup>(7)</sup>. Une hypothèse, fragile il est vrai mais fondée sur une possible relation avec l'emplacement de découverte, peut être avancée. On a relevé dans le périmètre de la cour du VIII<sup>e</sup> pylône l'existence d'un naos de granit noir au nom de Sésostris I <sup>(8)</sup> dont on est assuré qu'il était encore en place au début de la XIX<sup>e</sup> dynastie <sup>(9)</sup>. Dans sa

<sup>(1)</sup> Capart, *ASAE* 38, 639; *Fouilles d'El Kab II, Documents* (1940), pl. 7-8; Schweitzer, *Löwe und Sphinx (Ägyptol. Forsch.* 15, 1948), p. 49-50 et pl. XII/1, le type du lion assis du Nouvel Empire étant décrit p. 64.

<sup>(2)</sup> En dernier lieu, Schweitzer, *op. cit.*, p. 50.

<sup>(3)</sup> *Supra*, p. 133, n. 1; Bruyère, *FIFAO XX/3*, p. 56-57.

<sup>(4)</sup> Trophée de victoire, selon Bruyère, *op. cit.*, p. 56; le lion assis peut aussi, parfois, dévorer la tête d'un captif comme le lion Caire  $\frac{20}{24} \frac{11}{4}$  d'Abou-Simbel, B. Horneman, *Types of Ancient Egyptian Statuary V* (1966), H 5, fiche 1331 (Bruyère, *FIFAO XX/3*, p. 54), ou la statue du temple méroïtique de Basa décrite par Crowfoot, *The Island of Meroe (ASE Mem.* 19, 1911), p. 15 et n. 5-6, pl. VII, 17; VIII, 19-20.

<sup>(5)</sup> Bruyère, *op. cit.*, p. 54-55; Capart, *Chr. d'Eg.* 29, p. 31, fig. 1-3; Crowfoot, *Island of Meroe*, pl. VI, fig. 9, 10, 12-13; p. 14-15; F. et U. Hintze, *Alte Kulturen im Sudan* (1966), pl. 126-127.

<sup>(6)</sup> Bon exemple dans F. Hintze, *Mussawwarat-es-Sufra I/2 — Der Löwentempel, Tafelband* (Berlin, 1971), pl. 18-19.

<sup>(7)</sup> E. Iversen, *Obelisks in Exile II* (1972), p. 64 et n. 6 = pl. 55-57; Porter-Moss, *T.B.* VI, p. 214 = plan p. 212 (73-74); vue : Garstin-Lyons, *Report on ... Philae* (1896), pl. 45.

<sup>(8)</sup> Pillet, *ASAE* 23 (1923), 143-158 = P. Barguet, *Karnak*, p. 268 et n. 1.

<sup>(9)</sup> P. Barguet, *ibid.*, se fondant sur la réfection des martelages amarniens.

décoration, ce naos comporte une scène de culte au dieu de This, Onouris<sup>(1)</sup>, qui semble avoir joué dans ce secteur des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> pylônes de Karnak un rôle tout particulier, surtout sous les Ramessides<sup>(2)</sup>. On sait en outre que le lion (le couple thinite Onouris-Mehyt) a pu très tôt servir d'hypostase au dieu-héros de This<sup>(3)</sup>, ce qui pourrait rendre compte de la présence, en avant d'un point de culte qui lui était consacré, au moins partiellement, encore au Nouvel Empire, de statues de lion du type de celle que les fouilles de Karnak ont mise au jour.

### 3. STATUE DE DÉESSE LÉONTOCÉPHALE (VII N c 50) [I]

Très fragmentaire, cette statue est celle d'une divinité à tête de lionne et corps humain debout. Dans son état actuel, elle ne mesure plus que 105 cm. en hauteur, mais devait posséder une taille proche de celle d'un homme à l'origine. Le corps, à sa profondeur maximum, a 33 cm. contre 30 au niveau de la tête. Taillée dans un bloc de grès jaunâtre, puis polie, elle a pu être polychrome, mais aucune trace de peinture ne subsiste aujourd'hui. La conservation est très médiocre. L'avant de la tête est fracassé, les bras manquent, de même que les jambes disparues au niveau des genoux. Le mufle léonin et la face sont totalement détruits (Pl. XXXVIII 1, 2, 3).

Un important pilier dorsal piqueté et simplement dégrossi sans ravalement (Pl. XXXVIII, 4) indique que la statue était primitivement adossée, soit à une paroi, probablement, alors, en briques de terre, dans laquelle elle était engagée, soit qu'elle a été détachée d'un groupe statuaire à deux ou plusieurs éléments (dieu, roi, déesse par exemple)<sup>(4)</sup>. La facture d'ensemble est très moyenne, bien que le matériau ait été assez finement paré et poli.

L'attitude générale est celle que l'on connaît bien pour les statues thébaines de Mout-Sekhmet d'Aménophis III<sup>(5)</sup> ou de la XIX<sup>e</sup> dynastie<sup>(6)</sup> et qui est demeurée constante<sup>(7)</sup>.

(1) En particulier, Daressy, *Rev. Eg. Anc.* I/3-4 (1927), 208-209.

(2) P. Barguet, *Karnak*, p. 260 et 263.

(3) Junker, *Onurislegende (DAW, Wien 59, 1917)*, p. 125 sq.

(4) Voir le cas de la statue (II), p. 136, mais qui ne possède pas de pilier dorsal.

(5) Gauthier, *ASAE* 19 (1919), 117-207; 26 (1926), 95-96; Sethe, *ZÄS* 58 (1923), 44 sq.; H. Brunner, *JEA* 54 (1968), 133-134 et pl. XIX, 2.

(6) S. Curto, *Oriens Antiquus* 6 (1967), 82-84.

(7) Pour les statues de granit, comparer par exemple : Botti-Romanelli, *Le Sculture del Museo Gregoriano Egizio* (1951), pl. IX-X, 12 à 16; Fechheimer, *Die Plastik der Ägypter* (1920), pl. 77-78; Schäfer-Andrae, *Kunst des Alten Orients*, p. 340.

La déesse debout, vêtue d'une robe moulant les formes, est coiffée d'une perruque, tripartite et en général sommée du disque solaire. Le bras droit qui pend le long du corps tient en main la croix ansée; le gauche est replié sous la poitrine, au haut du ventre, pour tenir appliqué le sceptre papyriforme (traces Pl. XXXVIII, 2) <sup>(1)</sup>.

L'absence de la tête et du mufle ainsi que d'un éventuel ornement supprime une possibilité de datation à partir des critères habituellement utilisables. On a, en effet, mis en évidence le fait que, sous la XIX<sup>e</sup> dynastie et postérieurement, la collerette de la crinière léonine apparaissant entre les retombées de la perruque était interrompue en son centre <sup>(2)</sup> alors qu'elle était d'un seul tenant aux époques antérieures, depuis l'Ancien Empire. Cette caractéristique, cependant, est liée à certaines particularités du faciès léonin <sup>(3)</sup>. Ces particularités, bien que la perruque et la collerette soient assez bien conservées, n'apparaissent plus pour la statue mutilée de Karnak sur laquelle la collerette de crinière n'est pas interrompue (Pl. XXXVIII, 2).

L'argument est donc bien faible pour établir avec certitude une datation; il se pourrait cependant qu'en dépit de son matériau et de sa facture, moins nobles et achevés que ceux relevés sur les monuments similaires en granit de l'époque d'Aménophis III, la statue retrouvée au voisinage du VII<sup>e</sup> pylône puisse être attribuée à cette période de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

#### 4. STATUE DE DÉESSE LÉONTOCÉPHALE (VII N c 50) [II]

Cette autre statue fragmentaire anépigraphe est du même type que la précédente <sup>(4)</sup>. Taillée dans un grès jaunâtre similaire, elle mesure actuellement 118 cm. pour une profondeur maximum de 21 cm., la largeur du dos étant de 34 cm. Le pilier dorsal est pratiquement inexistant, mais toute la face postérieure du bloc dans lequel la statue a été taillée est demeurée brute, n'ayant reçu qu'un grossier piquetage, ce qui laisse penser, là encore, qu'elle était engagée dans une maçonnerie de briques — ou, au moins adossée — ou bien qu'elle a été séparée d'un groupe plus important (Pl. XXXIX, 4).

La conservation est médiocre; la partie inférieure est fragmentée et les jambes ont disparu au niveau des genoux. Les bras sont cassés, mais l'une de ces cassures est de date

<sup>(1)</sup> Vandier, *Manuel d'Archéologie Egyptienne* III (1958), p. 383 = *Album*, pl. CXXII, 6.

<sup>(2)</sup> Sainte-Fare Garnot, *BIFAO* 37 (1937-38), 75-91, en particulier p. 85-86.

<sup>(3)</sup> Voir p. 137, n. 1.

<sup>(4)</sup> Pour la description-type, voir p. 135 et ci-dessus n. 1.

ancienne, comme en témoignent les marques d'une tentative de réparation, visibles sur le côté droit (Pl. XXXIX, 1). Une pièce au modelé du bras tenant la croix ansée avait été rapportée et fixée à l'aide de deux tenons, probablement en bois, emboîtés dans des mortaises creusées pour les recevoir à même la masse du corps.

Sur ce second exemplaire, la tête est parfaitement conservée. Léonine, elle est coiffée d'une perruque tripartite dont le sommet ne paraît pas avoir été préparé pour recevoir un attribut divin, disque ou couronne (Pl. XL). Le mufle, expressif, est pratiquement droit, sans moustaches (Pl. XXXIX, 2) et ne présente pas cette truffe camuse et la courbure accentuée qui sont la caractéristique du profil des statues de granit de Sekhmet produites par les ateliers thébains sous Aménophis III<sup>(1)</sup>. Et ceci avec une notable constance<sup>(2)</sup>.

Aucun collier n'est apparent, bien qu'il ait pu jadis être peint, toute trace de polychromie ayant aujourd'hui disparu. Rien dans le costume ni dans la forme du sceptre ne présente un caractère particulier susceptible de fournir un élément de datation, si ce n'est la présence au centre de la collerette de crinière, visible entre les retombées de la perruque tripartite, de l'échancrure triangulaire typique de la facture de la XIX<sup>e</sup> dynastie et des époques postérieures<sup>(3)</sup> (Pl. XXXIX, 2).

La physionomie, en outre, comme on l'a noté plus haut, diffère notablement de celle donnée aux réalisations de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Le mufle est carré, les fosses nasales et la gueule sont marquées d'une incision soutenue, mais sans détails ni recherche inutiles. Les moustaches n'apparaissent pas. La face ne présente aucune férocité, l'oreille est ronde, sans incisions marquant les poils (Pl. XXXIX, 2). L'œil ouvert est sans prunelle, sa partie inférieure est fortement soulignée, de même que le canal lacrymal. Ce qui attire surtout l'attention à l'examen est la forme très spéciale, «en cône», donnée au dessin et au modelé des arcades sourcilières. Leur position est également notable car elles ne cernent pas la partie supérieure de l'orbite et de l'œil, mais se dirigent au contraire vers le haut du crâne, jusqu'à rejoindre le bord de la perruque (Pl. XL).

<sup>(1)</sup> Sainte-Fare Garnot, *BIFAO* 37, 77 et n. 3; Fechheimer, *Die Plastik*, pl. 77 et profil de la statue Berlin 60, pl. 78; statue assise Turin 270 E, E. Scamuzzi, *Museo Egizio di Torino*<sup>2</sup> (1964), pl. LXXXVI.

<sup>(2)</sup> Ainsi les beaux fragments de Bâle, *Auktion* 49, *Werke ägyptischer Kunst* (Monnaies et Médailles S.A., Bâle), 27 juin 1974, p. 19, n° 30 = pl. 7 (30); p. 31, n° 31 = pl. 8 (31).

<sup>(3)</sup> Plus haut p. 133, n. 3 et 136, n. 2.

Dès la XVIII<sup>e</sup> dynastie, les sculpteurs égyptiens ont toujours marqué très nettement les protubérances de l'arcade sourcilière des statues de Sekhmet<sup>(1)</sup>, sans toutefois jamais leur donner une forme similaire à celle que l'on relève sur le témoin de Karnak. Le mufle épais et court, l'échancrure de la collerette, ce dessin curieux des arcades sourcilières pourraient être les produits d'un changement de manière vraisemblablement ramesside, sans qu'il soit possible d'exprimer une date de référence plus précise, faute d'éléments de comparaison solides.

Comme pour la première statue de grès décrite auparavant, et qui présente des caractères similaires, la question se pose de savoir pourquoi, si elles s'y trouvaient réellement à date ancienne — ce qui est plausible, mais non assuré —, ces statues avaient-elles été érigées dans la cour du VIII<sup>e</sup> pylône. Aucune réponse certaine ne peut être apportée, mais l'on peut cependant envisager un lien avec la décoration de la face Nord du VIII<sup>e</sup> pylône qui comporte une double scène du couronnement jubilaire de Séthi I mettant en jeu Ouret-Hekaou léontocéphale<sup>(2)</sup>. Le rapport est ténu; aussi proposerons-nous une autre hypothèse d'appartenance qui s'accorde bien avec la destination de la cour du VIII<sup>e</sup> pylône, lieu de passage des offrandes qui entraient par la poterne Est, venant des magasins et ateliers sacrés<sup>(3)</sup>. L'entrée au temple des aliments divins et royaux était, en effet, placée sous le contrôle et la tutelle de Sekhmet-Bastet-Ouadjyt léontocéphale qui devait en assurer la pureté<sup>(4)</sup>. Si telle était la destination des statues de lionnes à corps de femme retrouvées dans cette cour, leur emplacement primitif devait être proche de la poterne orientale.

##### 5. SOCLE DE STATUETTE D'OSIRIS (VII N 25 / VII N 15 CS VIII 66).

En pierre de Bekhen, ce fragment de faibles dimensions (longueur 13,2 cm.; largeur 7,4 cm.; hauteur 4 cm.) est la base d'une statuette osirienne<sup>(5)</sup> dont seuls les pieds

(1) Sainte-Fare Garnot, *BIFAO* 37, 77 et n. 1; voir aussi la tête de lion en grès du temple d'Amenhotep fils de Hapou, Porter-Moss-Burney, *T.B.* II<sup>2</sup>, p. 456 = Robichon-Varille, *Rd'E* 3 (1938), 102 et pl. X, (1) = *Chr. d'Eg.* 12 (1937), 180, fig. 5.

(2) P. Barguet, *Karnak*, p. 262 a); R. Hari, *JEA* 62 (1976), 100-107 et, en particulier, p. 107 n. 44.

(3) P. Barguet, *op. cit.*, p. 265 bas.

(4) J.C. Goyon, *Chr. d'Eg.* 90 (1970), 272 et n. b); 277 et n. 2.

(5) Niveau 76.45. Pour le type de statuette supportée par ce socle, cf. Daressy, *Statues de Divinités* (CGC, 1906), pl. XII, Caire 38230 et 231; pl. XVI, Caire 38261; pl. XX, Caire 38375 avec pilier dorsal



Un élément, intéressant pour la datation de ce fragment, est la présence d'une dédicace faisant intervenir Osiris *Nb ʿnh*, manifestation spécifique du dieu dans la région thébaine. Ce « Seigneur de la Vie » fut vénéré à partir de la XXV<sup>e</sup> dynastie — règne de Taharqa — dans une chapelle particulière du téménos de Karnak <sup>(1)</sup>. Considéré à cette époque par le menu peuple comme une divinité tout particulièrement secourable <sup>(2)</sup> « Celui qui exauce le malheureux », son culte ne paraît pas avoir persisté très longtemps après les Ethiopiens.

A en juger par l'épigraphie et l'onomastique et plus encore par la dédicace, cette base fragmentaire ayant supporté une effigie d'Osiris *Nb ʿnh* remonte vraisemblablement à la période éthiopienne ou au tout début de la XXVI<sup>e</sup> dynastie.

#### 6. BLOC DE CALCAIRE À INSCRIPTION CURSIVE (VII N 35 CS VIII 68).

Le dégagement de l'intérieur d'un puits copte a livré cette dalle taillée dans un bloc de remploi réutilisé à l'envers (Pl. XLII). En partie droite apparaissent encore les traces du premier état, le bandeau de séparation de scène ainsi qu'un élément légèrement incurvé taillé en champ-levé et allongé évoquant un long ruban de coiffe divine (retombée du mortier d'Amon?) ou, à la rigueur le haut d'un sceptre-*ouas* sans tête <sup>(3)</sup>. Le bloc de calcaire mesure 35 cm. de long pour une hauteur de 24 cm. et une profondeur de 22 cm. Sa face supérieure est dégrossie, de même que le côté gauche, alors que la face inférieure (primitivement en haut) est dressée et parée. Le dos est brut, la bordure droite (actuelle) est brisée irrégulièrement.

Sur la partie gauche ravalée à 4,5 cm. d'écartement du bandeau ancien a été gravée en fine écriture cursive du Nouvel Empire une inscription incomplète aujourd'hui comportant trois lignes horizontales de texte dont la fin manque. En partie haute, à droite et à gauche deux groupes de deux signes isolés n'offrent aucune signification apparente (Fig. 2) <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> P. Barguet, *Karnak*, p. 15 et n. 2; J. Leclant, *Recherches*, p. 23-36 (§ 9) et 272; *Enquêtes sur les Sacerdotes*, p. 19 et n. 1; p. 100.

<sup>(2)</sup> *Osiris P3-wšb-i3d*, J. Leclant, *Ägyptologische Studien (DAW Berlin 29, 1955)*, 203-204; sur l'identité avec Osiris *Nb ʿnh*, *ibid.*, p. 198-199.

<sup>(3)</sup> Largeur du bandeau 2 cm.; du ruban (?) : 1,2 cm.; écart du bord du bandeau : 2 cm.

<sup>(4)</sup> Il ne semble pas y avoir eu, à ce niveau (4 cm. du bord supérieur) une ligne entière d'écriture. Les signes sont écartés régulièrement dans le reste de l'inscription.



<sup>2</sup><sub>1</sub> Formule d'apaiser (?) sa Majesté (?) concernant (?) sa durée de vie pour faire que ...  
<sup>3</sup><sub>1</sub> toutes les choses parfaites puisqu'il connaît les songes <sup>(1)</sup> qu'a faits la Majesté de ...  
 .... [dans le] (?)  
<sup>4</sup><sub>1</sub> lieu clos (*K<sub>3</sub>p*) <sup>(2)</sup>; l'homme répondra à son sujet en tant que remède .... (le reste est perdu).

Il semblerait que l'on soit en présence d'un formulaire de type magique, peut-être en rapport avec l'interprétation des songes <sup>(3)</sup>, mais dont on s'explique mal la présence sur ce bloc.

J.-C.G.

### 7. LE COLOSSE RAMESSIDE DU VIII<sup>e</sup> PYLÔNE.

La statue qui fait l'objet de cette note est située contre la face Nord du VIII<sup>e</sup> Pylône dont elle flanque le passage à l'Ouest. Les restes de ce qui fut un magnifique colosse royal sculpté dans ce matériau de luxe qu'est la grauwacke du Ouâdi Hammamât ont peu retenu l'attention des fouilleurs <sup>(4)</sup>. Il est vrai que seule une moitié du trône archaïque, le pied droit, la jambe gauche et une partie du socle sont conservés <sup>(5)</sup>. Mais pour modestes que soient ces restes, la qualité de leur sculpture est digne des plus grands chefs-d'œuvre de la statuaire égyptienne (Pl. XLIII).

Les dimensions des vestiges conservés sont reportées sur le schéma ci-contre (Fig. 3).

Le roi était représenté assis sur un trône archaïque. Les détails vestimentaires identifiables se résument à la queue cérémonielle aux ondulations finement ciselées, un détail

<sup>(1)</sup> Substantif non attesté qui paraît dérivé de *nhs*, *WB*, II, 287, et signifierait les « veilles » probablement au sens de « songes, visions oniriques ».

<sup>(2)</sup> Cf. H. Brunner, *NAWG* 1965/3, 83-84; R.O. Faulkner, *Concise Dict.*, 284 = *Urk.* IV, 1815 (5) « secret chamber » (?).

<sup>(3)</sup> Volten, *Demotische Traumdeutung (Anal. Aegypt.* III, 1942), p. 11 sq.; Sauneron, *Les Songes et leur interprétation (Sources Or.* 2, 1959), p. 19-61.

<sup>(4)</sup> *PM* II<sup>2</sup>, p. 174, (Statue en schiste vert usurpée par Ramsès IV), Archives Lacau, *RC.A.* XII, a, 8-10 : copie des textes actuellement en place et des fragments 1 et 2.

<sup>(5)</sup> Fragments trouvés à proximité de la statue : 1. Partie haute de la face Ouest du siège (signalé par P. Lacau et actuellement disparu); 2. Partie inférieure de l'inscription Est de la face antérieure du siège; 3. Fragments des cartouches ramessides de la face Est du siège; 4. Fragment du dossier bas; 5. Fragment de ceinture; 6. Fragment du pagne; 7. Fragment d'un bracelet (signalé par F. Le Saout et actuellement disparu).

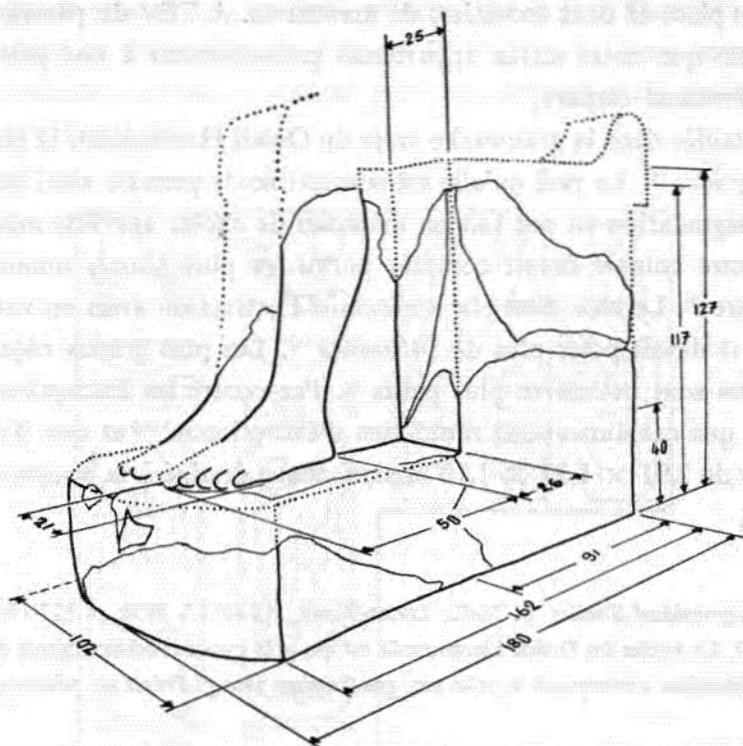


Fig. 3.

de la ceinture (frag. n° 5) ornée d'un motif en lignes brisées, un fragment du pagne plissé (frag. n° 6) et un bracelet à décor cloisonné (frag. n° 7). Sous les pieds du souverain figurent les traditionnels Neuf Arcs.

La partie antérieure du socle est légèrement arrondie. Le côté droit du siège archaïque porte, finement gravée dans un cadre cloisonné, une représentation du semataouy de type simple <sup>(1)</sup>. Notons au passage la position correcte des plantes de Haute et de Basse Egypte conforme à l'orientation géographique de la statue. Celle-ci n'était pas strictement monolithique puisque la partie inférieure de l'angle Nord-Ouest du socle est une pièce rapportée se prolongeant en biais sous le socle et fixée à celui-ci par un système de mortaise. L'ensemble est posé sur des fondations constituées de deux dalles de grès portant encore un

<sup>(1)</sup> Seules les fleurs symboliques sont figurées, sans génies des Nils, voir par exemple Legrain, *Statues et Statuettes II*, CGC, 42192 et Schaeffer, *MDIAK* 12, 1943, p. 90.

tracé de mise en place et deux mortaises de manœuvre. A l'Est du passage, un dispositif semblable montre que notre statue appartenait probablement à une paire dont un des éléments a entièrement disparu.

La statue est taillée dans la grauwacke verte du Ouâdi Hammamât, la pierre de Bekhen des anciens égyptiens <sup>(1)</sup>. Le poli qu'elle est susceptible de prendre ainsi que sa résistance aux agents de dégradation en ont fait un matériau de choix, apprécié même au-delà des frontières <sup>(2)</sup>. Notre colosse devait compter parmi les plus grands monuments sculptés dans cette matière <sup>(3)</sup>. Le bloc dont elle a nécessité l'extraction avait un volume d'environ 5 mètres cubes et devait peser plus de 14 tonnes <sup>(4)</sup>. Les plus grands objets en pierre de Bekhen conservés sont nettement plus petits <sup>(5)</sup>. Par contre les inscriptions des carrières nous rappellent que ces dimensions n'ont rien d'exceptionnel <sup>(6)</sup> et que Ramsès IV a fait extraire un bloc de 2,91 × 1,27 × 1,10 m sans doute destiné à la sculpture d'un colosse royal debout <sup>(7)</sup>.

<sup>(1)</sup> Harris, *Lexicographical Studies*, p. 78-82; Lucas-Rowe, *ASAE* 37, 1938, p. 127-156; Varille, *BIFAO* 34, 1934, p. 93-102. La roche du Ouâdi Hammamât est un grès quartzo-feldspathique à structure microscopique. Cette définition correspond à celle des grauwackes (Jung, *Précis de pétrographie*, Paris 1969, p. 80).

<sup>(2)</sup> Notamment dans le monde romain sous le nom de « basanite ». Cf. Gnoli, *Marmora Romana*, p. 55, fig. 35, p. 88, fig. 39, 41, 88, 146-152, 154. Les résultats de l'analyse pétrographique de la statue de Darius de Suse concordent avec nos propres examens de la pierre de Bekhen en lame mince (Trichet, dans *Cahier de la Délégation Archéologique Française en Iran* 4, 1974, p. 57-60). Sous réserve de vérification il est probable que cette pierre provienne du Ouadi Hammamât.

<sup>(3)</sup> En admettant un rapport hauteur totale / hauteur du siège d'environ 3 (Hornemann, *Types of ancient Egyptian Statuary*, n° 720 (Thoutmosis III, JE 39260) n° 670 (Thoutmosis III, Borchardt, *Statuen und Statuetten*, II, 578).

<sup>(4)</sup> Bloc ébauché de 2 m de long, 1,20 m de large et 3,20 m dans sa plus grande hauteur. Volume estimé : 4,884 m<sup>3</sup>. Densité mesurée au picnomètre : 2,79. Poids estimé : 14,4 tonnes.

<sup>(5)</sup> Naos de la XXX<sup>e</sup> Dynastie : Roeder, *Naos, CGC*, 70019 (2,18 × 0,95 × 0,85 m), 70012 (2,03 × 1,25 × 0,95 m), 70015 (? × 1,15 × 0,73 m).

<sup>(6)</sup> Couyat-Montet, *Les Inscriptions du Ouâdi Hammamât*, n° 152 Lg. 3-4 (Amenemhat I) : 2 pierres de 10 × 8 coudées chacune (5,23 × 4,18 m); n° 152, lg. 3-4 (idem) : 12 coudées (6,37 m); n° 19, lg. 12-13 (Amenemhat III) 10 statues de 5 coudées (2,61 m); n° 192, lg. 19 (Mentouhotep II) couvercle de sarcophage, 4 × 8 × 2 coudées (2,09 × 4,18 × 1,04 m). Une inscription de Séthi I<sup>er</sup> mentionne une paire d'obélisques en pierre de Bekhen de 11 à 15 m de haut (Badawy, « A Monumental Gateway », dans *Miscellanea Wilbouriana* I, p. 5, 15).

<sup>(7)</sup> Couyat-Montet, *o.c.*, n° 235, lg. 1. Volume 4,065 m<sup>3</sup>, poids : 12 tonnes.

Les inscriptions se répartissent en deux groupes. Sur la face Ouest du siège archaïque figurent deux séries de cartouches de Ramsès IV<sup>(1)</sup> (Fig. 4). Leur gravure est soignée mais elle se distingue nettement, surtout pour les cartouches de gauche, du reste des inscriptions<sup>(2)</sup> (Pl. XLIII, 2).

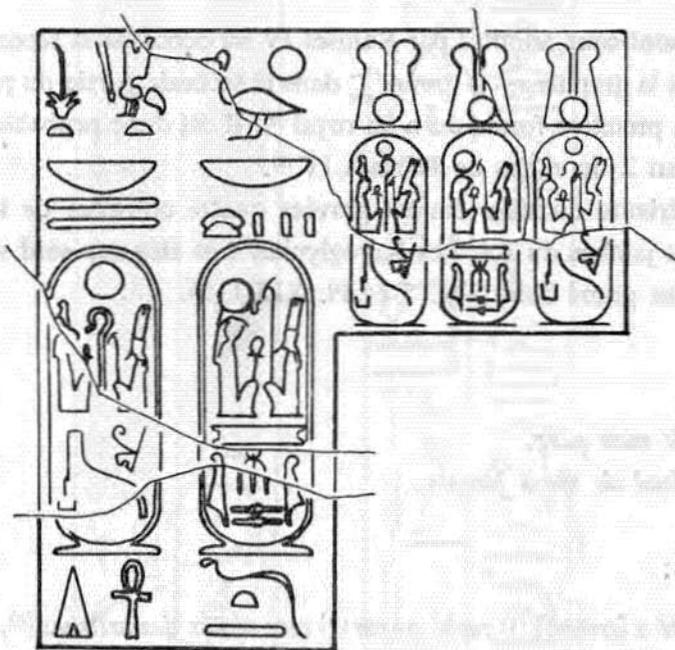


Fig. 4.

#### Groupe de grand module :

« *Le roi de la Haute et de la Basse Egypte, seigneur du Double Pays (Heqamaâtrê, Setepenimen), le fils de Rê, seigneur des Diadèmes (Ramsès Maâty<sup>(3)</sup>, meryamon) gratifié de la vie à jamais.* »

(1) La face Est portait un décor analogue : frag. 3 : *nb [h'·]w*.

(2) Les petits cartouches sont gravés avec soin mais le polissage de l'intérieur des signes n'est pas aussi parfait que celui du texte de la face antérieure du siège. Le fond des signes des grands cartouches de gauche est travaillé par martelage afin de fournir un bon support à la peinture rouge qui les remplissait (traces visibles).

(3) Selon L.A. Christophe, *m'ry* serait un adjectif nisbé épithète de Rê (*Rê, celui de la déesse Maât, l'a enfanté*) (BIFAO 48, 1949, p. 6).

## Groupe de petit module :

(*Heqamaâtrê Setepenimen*)  
 (*Ramsès Maâty meryamon*)  
 [(*Heqamaâtrê*] *Setepen[imen]*]

Ces cartouches sont ceux adoptés par Ramsès IV au début de la seconde année de son règne <sup>(1)</sup>, cependant la graphie  pour  dans la seconde partie du premier cartouche est empruntée à la première forme du nom royal <sup>(2)</sup>. Il est donc probable que ces inscriptions datent de l'an 2 du règne de Ramsès IV <sup>(3)</sup>.

Sur la face antérieure du siège étaient gravées quatre colonnes de texte réparties de part et d'autre des jambes du roi. Les hiéroglyphes très élégants sont sculptés « dans le creux » avec le plus grand soin (Fig. 5 et Pl. XLIII, 2).

## Inscription Est :

1. [.....] *de mon père,*
2. [.....] *doué de vie à jamais.*

## Inscription Ouest :

‡ [Or] *Sa Majesté a [trouvé] <sup>(a)</sup> cette statue <sup>(b)</sup> aux mains des artisans <sup>(c)</sup>, alors Sa Majesté [la] fit <sup>(d)</sup> embellir ‡ grandement <sup>(e)</sup> afin que le nom de son père [soit établi et] durable à jamais <sup>(f)</sup>.*

- a. Le bas de la chouette *m* de *gm* est conservé. La longueur présumée de la lacune permettrait de restituer éventuellement *isr grt* ou *ist rf* <sup>(4)</sup>.
- b. En raison du soin apporté à la gravure de ce texte, il est probable que l'hiéroglyphe *twt* donne une image assez exacte du profil de la statue. Noter l'absence de couronne.

(1) Christophe, *BIE* 37, 1956, p. 12; *ASAE* 52, 1954, p. 263 et 264 n. 2.

(2) Idem, *BIFAO* 48, 1949, p. 263.

(3) Les ajouts de Ramsès IV sont très nombreux à Karnak (Christophe, *CHE* 1950, p. 47-67). Ainsi qu'en témoigne la date d'un bandeau gravé sur la paroi Est du mur Ouest de la cour du X<sup>e</sup> Pylône, une campagne de décoration a eu lieu en l'an 2. La forme des cartouches de cette inscription correspond à celle de la statue (PM II<sup>2</sup>, p. 184).

(4) Pour les constructions du même type : *Urk.* IV, 834 (14), 879. Pour *ist* « après que » : *Urk.* IV, 882 et 197.

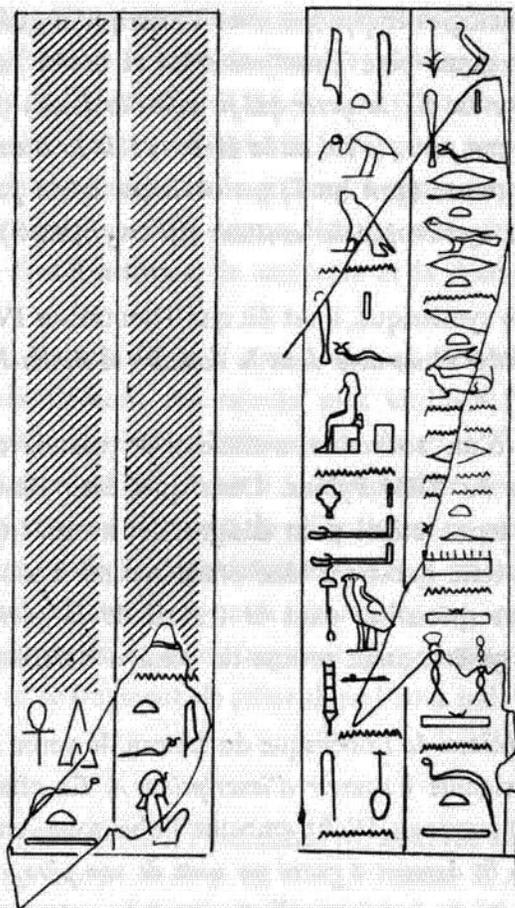


Fig. 5.

- c. Absence de déterminatif <sup>(1)</sup>.
- d. Lacune d'un quadrat. La hauteur du siège et, partant, de l'inscription a été calculée par la restitution du décor de la face Ouest; *sw* se réfère à *tw*t trilitère masculin <sup>(2)</sup>.
- e. Emploi adjectival <sup>(3)</sup>.
- f. Expression fréquente dans les textes de dédicace. Autre traduction possible : « *afin qu'existe le nom de son père établi et durable à jamais* » <sup>(4)</sup>.

<sup>(1)</sup> *Wb.* III, 85-86. Forme du signe classique. Cf. Davies, *Picture Writing*, pl. VIII, n° 10, p. 40 et pl. 15 (3).

<sup>(2)</sup> Lefebvre, *Grammaire de l'Égyptien Classique*, § 115 b.

<sup>(3)</sup> *Wb.* I, 164 (4).

<sup>(4)</sup> Lefebvre, *o.c.*, 740 et aussi *Urk.* IV, 605; Kitchen, *Ram. Inscr.* I, 108 (7). Exemples sans *wnm* : *Urk.* IV, 100 (4-5), 1294 (14). Exemples sans *n-mrwt* : Barguet, *Le temple d'Amon-Rê*, p. 268; Lefebvre, *Les*

Ce texte présente des analogies frappantes avec l'inscription que fit graver Thoutmosis IV sur l'obélisque de son grand-père Thoutmosis III et dressé par ses soins à l'Est de Karnak : « *Or donc, (ist) c'est Sa Majesté qui fit embellir (snfr) (l')obélisque unique très grand (ḥ wrt) apporté par son père, le roi de la Haute et de la Basse Egypte Menkheperre après que sa Majesté eut trouvé (gmt ḥm-f) cet obélisque ayant passé trente cinq années couché sur un de ses côtés aux mains des artisans (ḥr-cwy ḥmww) (le long) du côté Sud d'Ipetsout* »<sup>(1)</sup>.

Dans la colonne de texte symétrique, il est dit que Thoutmosis IV a fait ceci : « *afin que le nom de son père soit établi et durable dans le domaine d'Amon-Rê* » (*n mrw-t rdit rn n it-f mn wḥ m pr [Imn-r]*)<sup>(2)</sup>.

C'est donc à la piété d'un souverain conscient de ses devoirs filiaux qu'est dû l'achèvement de la statue du VIII<sup>e</sup> Pylône. Dans quel état d'avancement a-t-il trouvé l'œuvre de son père? Le terme utilisé pour désigner les artisans (*ḥmww*) est d'un piètre secours pour répondre à cette question. Une étude récente a montré que si à l'origine *ḥmww* désigne les ouvriers spécialisés dans le travail de la pierre, ce terme prit très rapidement un sens plus général assez proche de celui d'« *artisan* » ou mieux « *artisan d'art* »<sup>(3)</sup>.

Si on en croit les inscriptions de l'obélisque du Latran, le verbe *snfr*, « *embellir* », dans ce cas précis du moins, signifie « *couvrir d'inscriptions* ». En effet, à l'inscription Sud, qui nous apprend que Thoutmosis IV fit embellir l'obélisque, correspond au Nord un texte où il est dit qu'il le fit dresser « *gravé au nom de son père* »<sup>(4)</sup>. Cette terminologie paraît au demeurant avoir été de règle lorsqu'il s'agissait de restaurations ou de rénovations de statues d'un roi ancêtre que le souverain en titre tenait à honorer. Ainsi, les colosses de la façade Sud du VIII<sup>e</sup> Pylône portent-ils des inscriptions de Thoutmosis IV et de

*Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê-Roÿ et Amenhotep*, p. 29; Kitchen, *o.c.*, I, 105 (11-12). Voir aussi *ASAE* 5, 1905, p. 41. Pour *wḥ n ḏt*, *Wb.* I, 255 (6).

(1) *Urk.* IV, 1550 (3-7). Face Sud, côté gauche.

(2) *Urk.* IV, 1549 (18). Face Sud, côté droit.

(3) Drenkhahn, *Die Handwerker und ihre Tätigkeiten in Alten Ägypten*, p. 52-72 et 83; Gardiner, *AEO* I, p. 66\*. Notons cependant que dans les scènes de travail de statues, les *ḥmw-ty* se distinguent des *qs-ty* (sculpteurs) et semblent manier le polissoir et des outils de pierre (Drenkhahn, *o.c.*, p. 66).

(4) *Urk.* IV, 1549 (16). Pour Breasted ainsi que pour Engelbach, Thoutmosis IV est l'auteur de l'ensemble des inscriptions de l'obélisque. (Breasted, *History of Egypt*, p. 329, *AR* II, p. 330-331. Engelbach, *The problem of the Obelisks*, p. 109).

Thoutmosis III (an 22 et 42) où ces rois s'enorgueillissent d'avoir embelli (*snfr*) ces statues (*twf*)<sup>(1)</sup>. L'une d'elles (colosse à l'Est du passage) précise que le roi est intervenu « *afin que le nom de son père, le Dieu Parfait Aâkheperenrê (Thoutmosis II) soit établi et durable dans le domaine d'Amon . . .* L'acte d'embellir (*snfr*) pour perpétuer le nom d'un ancêtre, c'est-à-dire achever son monument en le gravant à son nom ou le restaurer<sup>(2)</sup> paraît se distinguer du renouvellement (*smꜣwi*) terme d'usage plus général.

A quels souverains faut-il attribuer la sculpture et la décoration du colosse du VIII<sup>e</sup> Pylône ?

Ramsès III et IV ou Ramsès IV et V sont à écarter d'emblée<sup>(3)</sup>. Il est évident que les cartouches des Ramsès IV sont des rajouts plus tardifs<sup>(4)</sup>. L'étude des particularités iconographiques n'a guère apporté d'éléments de datation<sup>(5)</sup>.

Nous devons la solution du problème à la perspicacité de notre camarade Françoise Le Saout qui nous a signalé un fragment de pilier dorsal en pierre du Ouâdi Hammamât, parmi les restes de statues de Sekhmet stockés au Sud de la cour du Moyen Empire (VIII 0.36). Nous avons effectué dans notre laboratoire une analyse pétrographique comparée du matériau de la statue et de ce fragment (lames minces, examen au microscope polarisant) : la statue et le fragment de pilier dorsal sont indubitablement taillés dans la même roche.

(1) De l'Est à l'Ouest : 1. Thoutmosis II / Thoutmosis III, an 42 (*wꜥ hmꜥf snfr twf pn*) *Urk.* IV, 605 C; 2. idem, an 22 (*ist iry snfr twf pn m hꜥt-sp 22*) *Urk.* IV, 605B; 3. Aménophis I / Thoutmosis III, idem, *Urk.* IV, 605A; 4. Aménophis II / Thoutmosis IV, (*in hmꜥf snfr mnw pn . . .*) *ASAE* 38, 1938, p. 83.

(2) Par exemple travaux d'Aménophis II à Amada embellissant le temple de Thoutmosis III (*ist in hmꜥf snfr hwt-ntr tn*) par la construction d'une enceinte et de porte, « *afin d'établir le grand nom de son père* » (*n-mrwt mn rn wr n it-f*) *Urk.* IV, 1294 (14).

(3) L'hypothèse Ramsès III/IV se heurte à l'absence de trace d'activité de Ramsès III dans les carrières de l'Ouadi Hammamât. La seconde hypothèse bien que séduisante, car on connaît l'intérêt porté par Ramsès IV à la pierre de Bekhen, est incompatible avec la différence de facture entre l'inscription de la face antérieure du siège et les cartouches de Ramsès IV, bien plus grossiers.

(4) Cf. *supra*, p. 145, n. 2.

(5) Sous un même règne, diverses variantes sont attestées : Statue d'Aménophis II Caire 42074, face antérieure du socle droite et Caire 42076 socle arrondi. Décor des faces latérales du siège sous Ramsès II : Borchardt (*Statuen und Statuetten*) n<sup>os</sup> 552 et 554, anépigraphes; 573 et 620 avec cartouches; Caire 42141; sema-taouy, 42140, sema-taouy et inscription. Ceinture Thoutmosis III : Caire 42054, 42064, lignes brisées, Caire 42059, losanges; Caire 42060, cloisonné; Caire 42062, sans décor.

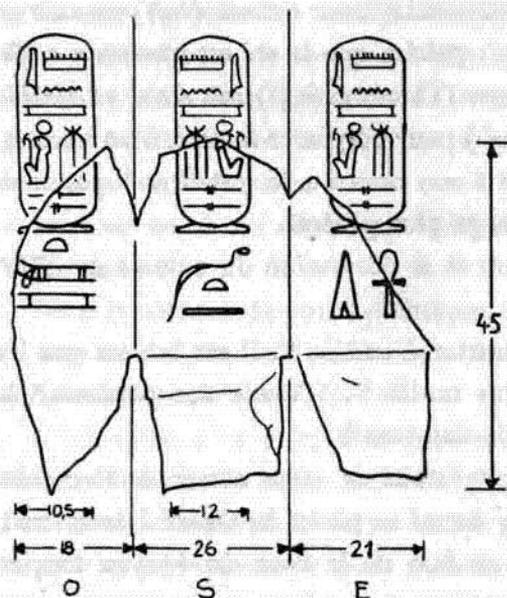


Fig. 6.

D'autre part, d'après mes essais de restitution graphique, les dimensions de ce fragment correspondent à celles que devait avoir le pilier dorsal du colosse <sup>(1)</sup>. Ajoutons à ces arguments l'absence à Karnak, du moins dans l'état actuel de nos connaissances, de traces d'une autre statue colossale en pierre de Bekhen <sup>(2)</sup>. Il nous paraît donc hautement probable que ce fragment, retailé et mutilé, provienne de la statue du VIII<sup>e</sup> Pylône.

Les cartouches gravés sur les trois faces sont très mutilés mais il est facile d'y reconnaître sur le second cartouche Ramsès II <sup>(3)</sup> (Fig. 6 et Pl. XLIV).

Si Ramsès est le roi fils, il est évident que la statue doit être attribuée à Séthi I<sup>er</sup>, souverain dont le nom est attesté au Ouâdi

Hammamât <sup>(4)</sup>. Ramsès II pourrait également être l'auteur de la statue, auquel cas ce serait Merenptah qui aurait ordonné son achèvement <sup>(5)</sup>. Mais en raison du nombre des interventions de Sethi I<sup>er</sup> dans ce secteur nous penchons pour la première hypothèse <sup>(6)</sup>.

<sup>(1)</sup> Comparer avec Caire 42075 et Caire 42076 (cf. aussi Hornemann, *o.c.*, n° 740).

<sup>(2)</sup> La distance entre le lieu de découverte et le lieu d'origine n'est pas gênante, la mobilité des fragments sur un site comme Karnak est bien connue; cf. par exemple *BIFAO* 71, 1972, p. 149; *Karnak* V, p. 110.

<sup>(3)</sup> *GLR* III, p. 53, n° 66, p. 54, n° 71; *LD* III, 142i, 153, 159-162. Cette graphie en bas de cartouche n'est pas attestée pour les autres ramessides.

<sup>(4)</sup> Couyat-Montet, *o.c.*, n° 94, 213, 214, scènes d'offrandes sans allusion aux travaux effectués. Notons l'existence d'une statue de Séthi I<sup>er</sup> en grauwacke (Borchardt, *o.c.*, n° 751) et rappelons l'existence du texte de Séthi I<sup>er</sup> évoquant un obélisque en pierre de Bekhen (*supra*, p. 144 n. 6).

<sup>(5)</sup> Le nom de Ramsès II est présent au Ouadi Hammamât (Couyat-Montet, *o.c.*, n° 238, expédition de Neshotep pour ramener des statues). L'inscription n° 22 est attribuée par erreur à Ramsès II (Ramsès IV). De nombreuses statues en grauwacke de Ramsès II sont connues (Caire 42140-144, 157). On connaît quelques rares exemples de monuments de Ramsès II restaurés par Merenptah : Mariette, *Monuments Divers*, p. 27 et *PM* V, p. 29; *Ch. Mon.* 103 (4).

<sup>(6)</sup> Décoration partielle et restauration de la façade Nord du VIII<sup>e</sup> Pylône (*PM* II<sup>2</sup>, p. 174 (518-19)), restauration façade Sud (*PM* II<sup>2</sup>, p. 175 (521) 176 (522)). Restauration passage du VII<sup>e</sup> Pylône (*PM* II<sup>2</sup>,

Cette interprétation nous paraît d'autant plus plausible que la sollicitude de Ramsès II pour son père est bien connue. D'ailleurs l'attitude filiale de Ramsès rappelle beaucoup celle de son père, pour Ramsès I<sup>er</sup> (1). Les documents concernant la corégence de Ramsès II avec Sethi I<sup>er</sup> et le début du règne sont relativement abondants (2). Pendant ses premières années de pouvoir, Ramsès II, très actif, achève l'œuvre de son père (3). Dans la Grande Inscription dédicatoire d'Abydos, Ramsès II détaille longuement son action pour la mémoire de son père dans l'ensemble du pays et particulièrement à Abydos (4). Ce long texte énumère plusieurs statues de Séthi I<sup>er</sup> sculptées sur l'ordre du jeune roi et dédiées à la mémoire de son père; mais dans tous les cas il s'agit de statues de culte (*sšmw*) faisant l'objet de dotation spéciale (5). Nulle part, le texte ne fait allusion à une statue (*twt*) colossale en pierre de Bekhen (6).

Nous imaginons volontiers que lors de son premier voyage à Thèbes en l'an 1, Ramsès II ait trouvé le colosse (ou éventuellement les colosses) en pierre de Bekhen de son père en place devant le pylône et presque achevés quoique anépigraphes. Ramsès, frappé par la beauté et l'ampleur de la statue, a ordonné son achèvement et a fait sculpter les inscriptions décorant la face antérieure du siège (7). Cette première intervention du jeune roi

p. 169 (498)). Sphinx cour de la cachette (PM II<sup>2</sup>, p. 143). Reconstruction de l'édifice d'Aménophis II, probablement situé à l'origine à proximité du VIII<sup>e</sup> Pylône (PM II<sup>2</sup>, p. 185).

(1) Kitchen, *o.c.*, I, 105-107 (Monument de Qantara), 108 (Statue Osiriaque), Lefebvre, *ASAE* 51, 1951, p. 166-200 (Chapelle d'Abydos), Zivie, « Un monument associant les noms de Ramsès I et de Séthi I », *BIFAO* 72, 1972, p. 99-114. Murnane, *Ancient Egyptian Coregency*, p. 183.

(2) Sur ce problème, voir : Seele, *The Coregency of Ramses II with Seti I and the Date of the Great Hypostyle Hall at Karnak*, surtout p. 92-95; Murnane, *JNES* 34, 1975, p. 153-90; Larson, *Serapis* 3, 1975-76, p. 17-21; Wente - Van Siclen III, dans *Studies in honor of Georges Hughes*, 1977, p. 232-34; Schmidt, *Ramsès II*, p. 154-163. L'absence du premier cartouche sur le fragment de pilier dorsal enlève à ce document beaucoup de l'intérêt qu'il aurait pu avoir pour les problèmes de corégence. Cf. aussi Murnane, *o.c.*, p. 57.

(3) Redford, « The earliest Years of Ramses II », *JEA* 57, 1971, p. 110-119; Smidt, *o.c.*, p. 22-29, 98-100, Faulkner, *CAH*, 11, 23 p. 225-226.

(4) Gauthier, *La grande Inscription dédicatoire d'Abydos*, *BE* 4; Kitchen, *o.c.*, II, 6, n° 103, p. 323-336.

(5) Gauthier, *o.c.*, lg. 21, voyage de l'an 1, une statue à Thèbes, l'autre à Memphis; lg. 27,32. Voir aussi lg. 75 (*hnty*).

(6) Sans doute l'achèvement de cette statue n'était-il pas un travail assez important pour mériter de figurer dans cette inscription.

(7) Peut-être les graveurs se sont-ils inspirés des textes de restauration de Thoutmosis III sur les statues de la façade Sud.

dans l'allée Sud ne fut que le début de nombreuses campagnes de décoration <sup>(1)</sup>, qui se poursuivirent pendant toute la période Ramesside, et dont une des plus importantes fut celle de Ramsès IV qui ajouta son nom sur la statue de ses illustres prédécesseurs.

C. T.

<sup>(1)</sup> Décoration du IX<sup>e</sup> Pylône (PM II<sup>2</sup>, p. 180, 181) et colosses encadrant le passage; cour de la cachette, intérieur : « Poème de Pentaour » (PM II<sup>2</sup> p. 58), extérieur : traité hittite, et autres parois extérieures (PM II<sup>2</sup>, p. 179). Merenptah : texte des guerres libyennes (PM II<sup>2</sup>, p. 131). Partie du décor intérieur de la cour de la cachette usurpé par Séthi II (?). Scène dans le passage de la porte du VII<sup>e</sup> Pylône (PM II<sup>2</sup>, p. 169).

Pl. XXXIV  
Statue du visir  
Neferrhenpet:  
a. Gauche.  
b. Droite.

(Cliché A. Bellod)



a



b

Pl. XXXV

Statue du vizir  
Neferrhenpet:

c. Face.

cb. (Face, détail  
du panneau royal  
au cartouche de  
Ramsès II).

d. (Dos, inscription  
du pilier dorsal).

e. (Détail de l'épaule  
droite).

Cartouche prénom  
de Ramsès II.

(Cliché A. Bellod)





1



2

Pl. XXXVI  
Statue de lion assis:  
1. face 2. dos  
(Cliché A. Bellod)

Pl. XXXVII  
Statue de lion  
assis:  
3. Profil droit.  
4. Profil gauche.  
(Cliché A. Bellod)

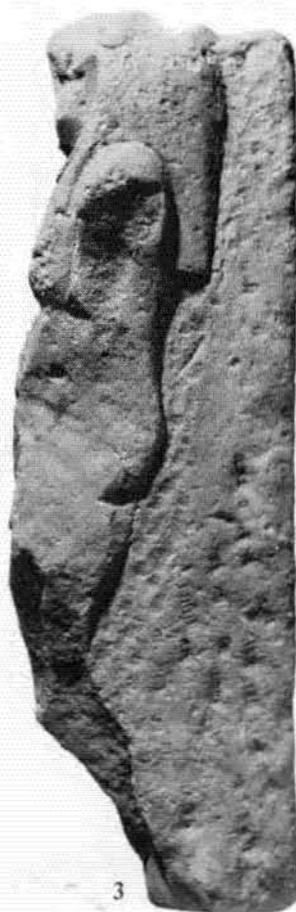




1



2



3



4

Pl. XXXVIII  
Statue de déesse  
léontocéphale (I):  
1. Profil droit.  
2. Face.  
3. Profil gauche.  
4. Dos.

(Cliché A. Bellod)



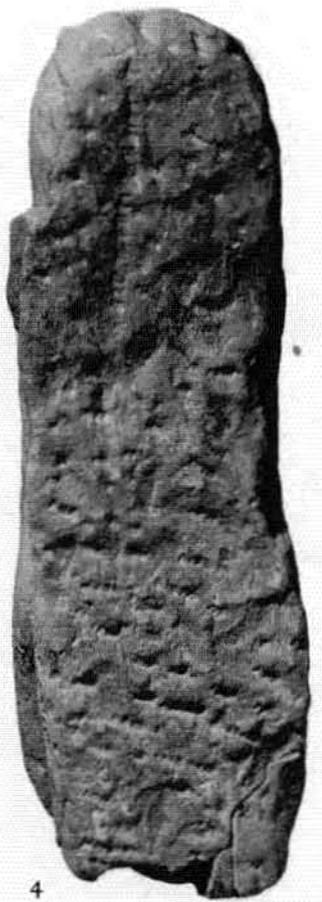
1



2



3



4

Pl. XXXIX  
Statue de déesse  
léontocéphale (II):

1. Profil droit.
2. Face.
3. Profil gauche.
4. Dos.

(Cliché A. Bellod)

Pl. XL

1. Statue de déesse léontocéphale  
la tête vue de 3/4 droit.

2. La tête vue de 3/4 gauche.

(Cliché A. Bellod)



1.



2.

Pl. XLI

1 b. Plat du socle.

1 a. Socle de statuette d'Osiris, face antérieure.

2. Long côté droit.

3. Long côté gauche.

4. Arrière du socle.

(Cliché A. Bellod)



1b.



2



1a.



4



3

Pl. XLII  
Bloc calcaire  
à inscription cursive.  
(Cliché A. Bellod)



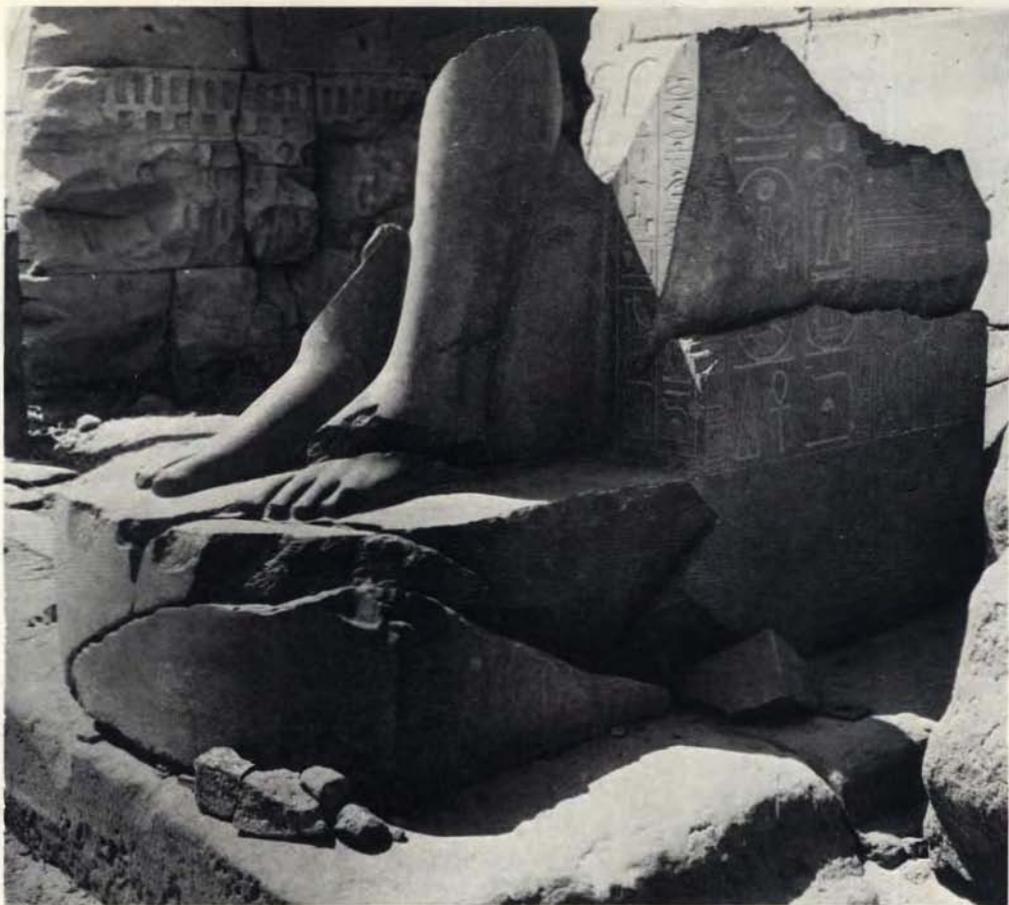
Pl. XLIII

1. Vue générale de la statue.

2. Inscription de la face Nord.

3. Face Ouest avec les cartouches de Ramsès IV.

(Cliché C. Traemecker)



1



3



2



Pl. XLIV  
Fragment de pilier dorsal:  
1. Face Ouest. Est  
2. Face Sud.  
3. Face Est. Ouest  
(Cliché A. Bellod)